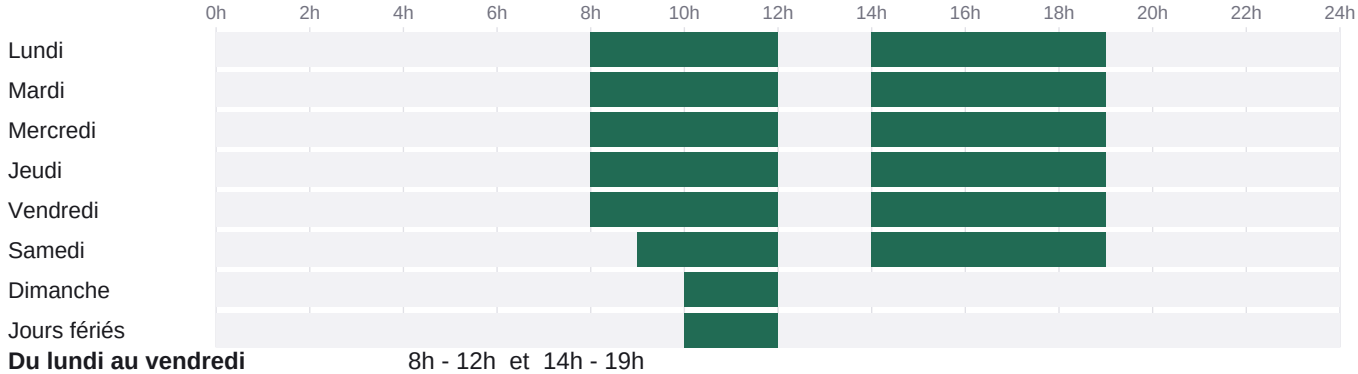
Horaires des travaux bruyants à Saint-Cyr-en-Val

45590 · Loiret (45) · 3 467 habitants

Particuliers bricolage, jardinage, tondeuse, perceuse...

Arrêté municipal : Arrêté portant réglementation en matière de lutte contre le bruit, signé le 2 juillet 2013 (article 5). Vérifié sur le texte officiel le 10/11/2026.



Du lundi au vendredi	8h - 12h et 14h - 19h
Samedi	9h - 12h et 14h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

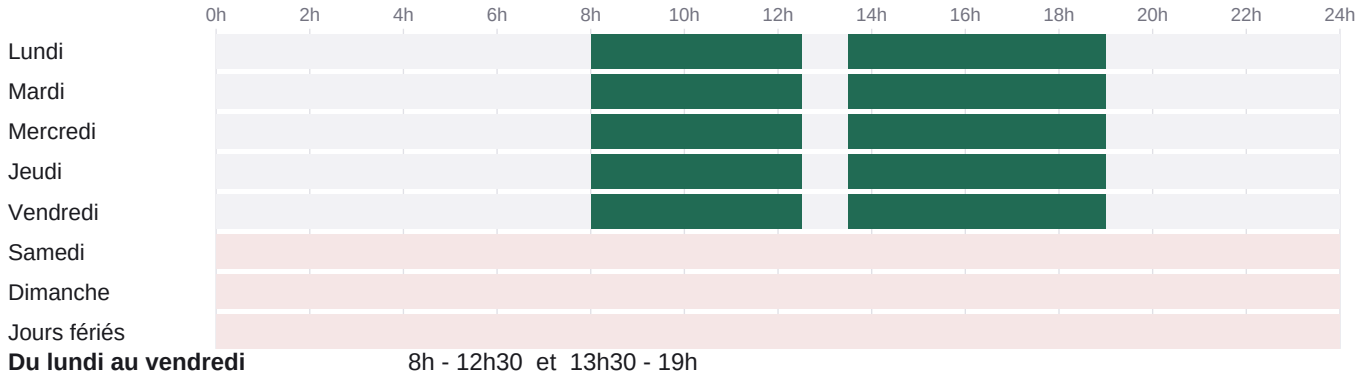
Le texte dit :

> « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que les jours ouvrés de 8h00 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

Texte officiel : https://www.mairie-saintcyrenval.fr/wp-content/uploads/2026/08/ARRETE-DU-MAIRE-n%C2%B0257-2013-Bruit-de-voisinage.pdf

Professionnels chantiers et travaux d'entreprises

Arrêté municipal : Arrêté portant réglementation en matière de lutte contre le bruit, signé le 2 juillet 2013 (article 2). Vérifié sur le texte officiel le 10/11/2026.



Du lundi au vendredi	8h - 12h30 et 13h30 - 19h
Samedi et dimanche et jours fériés	Interdit toute la journée

Le texte dit :

> « Les travaux sur des chantiers ponctuels, relatifs à des démolitions ou constructions seront autorisés 8h et 12h30 et de 13h30 à 19h. Durant le samedi et dimanche, jours fériés, cette activité sera interdite. »

Texte officiel : https://www.mairie-saintcyrenval.fr/wp-content/uploads/2026/08/ARRETE-DU-MAIRE-n%C2%B0257-2013-Bruit-de-voisinage.pdf

À retenir

- Ces horaires concernent les travaux bruyants : outils à moteur, percussions, machines. Peindre ou visser à la main n'est pas concerné.
- Un règlement de copropriété ou de lotissement peut être plus strict que l'arrêté.
- Information indicative : seul l'arrêté fait foi. En dehors des créneaux, le bruit relève du tapage.